



14ème législature

| | | |
|--|---|--|
| Question N° : 47897 | De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Premier ministre | | Ministère attributaire > Premier ministre |
| Rubrique >étrangers | Tête d'analyse >immigration | Analyse > intégration. rapport. coût. |
| Question publiée au JO le : 21/01/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 20/05/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le Premier ministre sur le rôle, le coût et l'utilité des commissions qui se sont multipliées et dont la démocratie est la première victime. Le 1er août 2012, le Président de la République a mandaté un énarque et conseiller d'État pour réaliser une étude sur la politique d'intégration de la France. La République française a intégré des millions d'Européens Portugais, Espagnols, Italiens, Polonais, Russes et bien d'autres mais aussi et surtout des citoyens venus du monde entier et qui se sont battus pour elle. Cette intégration s'est faite par le travail et la volonté d'intégrer les coutumes et traditions nationales. Le résultat a été une intégration réussie. Cette étude concernant l'intégration des étrangers propose tout simplement la disparition de nos coutumes et traditions et la soumission aux cultures et traditions les plus étrangères à la France, à leur culpabilisation et au communautarisme le plus absolu. Il lui demande combien a coûté cette étude, combien son rapporteur a été payé et si des sanctions seront prononcées contre lui.